

A PROPOS DU FRUIT ET DE LA GRAINE DES SAPOTACÉES,

PAR M. HENRI LECOMTE.

Le fruit des Sapotacées est habituellement décrit par la plupart des Botanistes sous le nom de Baie. Cependant, en ce qui concerne l'Arganier du Maroc, *Argania Sideroxylon* R. et S., les avis semblent partagés et si Bentham et Hooker⁽¹⁾ d'une part et Engler⁽²⁾ de l'autre le considèrent comme une Baie, A. de Candolle (Prodrome, VIII, p. 187) écrit : « *Drupa ovoïdea, glabra, etc.* », affirmation qui se trouve d'ailleurs contredite par la suite de la description. Enfin E. Perrot⁽³⁾ s'exprime comme il suit (p. 142) : « Le fruit est une drupe. . . » et la légende de la figure supérieure de la planche XX attribuée à l'endocarpe (*end.*) la partie dure qui entoure la graine ; le même auteur (p. 143) décrit à la surface interne du « noyau » un tissu blanchâtre qui le tapisse intérieurement et qui serait « une sorte d'arille en réseau » ; or un arille ne pouvant être qu'extérieur à la graine, il en résulte que le « noyau » appartiendrait bien au péricarpe, c'est-à-dire au fruit. Et cependant E. Perrot (p. 143), à la suite de ces indications, ajoute que « le tégument qui forme la partie externe de la graine est extrêmement dur ».

Des contradictions, au moins apparentes, se rencontrent donc dans la diagnose de A. de Candolle et dans le travail de E. Perrot, ce qui montre que pour ce qui concerne l'Arganier, la question était à reprendre. Or pour les Sapotacées en général, le fruit est une baie ; l'Arganier ferait seul exception ; si nous pouvons montrer que la partie dure désignée sous le nom de « noyau » appartient réellement à la graine, nous aurons fourni la preuve irréfutable que le fruit est bien une baie et non une drupe. C'est ce qui résultera des considérations suivantes :

On sait que la graine des Sapotacées comporte toujours un tégument plus ou moins épais, brun et lisse, à l'exception de la surface d'attache (cicatrice) qui est basale et circulaire chez certains genres (Ex. : *Mimusops*) interne et allongée chez d'autres (Ex. : *Manilkara*). Aussi les graines des Sapotacées sont-elles toujours facilement reconnaissables.

Or chez toutes ces graines, sans aucune exception à notre connaissance,

(1) BENTHAM et HOOKER, *Genera plantarum*, II, p. 656.

(2) ENGLER et PRANTL, *Pflanzenfamilien*, IV, 1, p. 146.

(3) Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale, le Karité et l'Argan, 1907.

on peut découvrir à la loupe, parfois même à l'œil nu, en un point terminal ou subterminal du tégument, une fente minuscule en arc ou en V, parfois irrégulière, qui n'est autre chose que le vestige du micropyle de l'ovule et où s'amorcera l'ouverture du tégument pour laisser sortir la radicule au moment de la germination.

Chez l'Arganier, ce qu'on désigne habituellement sous le nom de noyau se compose en réalité d'une ou plusieurs parties et, dans ce dernier cas, les parties composantes sont intimement soudées les unes aux autres, avec des lignes de dépression qui suivent les méridiens et qui indiquent la démarcation entre les parties du «noyau». Or chacune de ces parties présente vers une extrémité et parallèlement aux lignes de séparation, par conséquent en forme d'arc, un sillon très facilement visible à la loupe et, au milieu de ce sillon, on découvre une fente très courte qui correspond précisément à une région plus mince du «noyau» où se trouve logée la pointe de la radicule et l'embryon.

Cette fente en arc ou en V n'est donc autre chose que le vestige du micropyle et comme ce dernier appartient essentiellement à l'ovule et par conséquent à la graine qui en dérive, il en résulte que le prétendu «noyau» des fruits d'Arganier n'est autre chose que le tégument très épais et très durci de la graine et n'a rien de commun avec le noyau d'une pêche ou d'une cerise qui est la portion interne du péricarpe. Il faut en conclure que la pulpe du fruit de l'Arganier constitue seule le péricarpe et que ce fruit est non pas une drupe (A. de Candolle et E. Perrot), mais une véritable baie comme chez toutes les autres Sapotacées. Il n'était pas inutile de fournir à l'appui de cette thèse un argument péremptoire.

D'autres Sapotacées possèdent d'ailleurs des graines à tégument épais et très dur; nous citerons en particulier les *Tieghemella* H. Bn. (ou *Dumoria* Aug. Chev.) de l'Afrique tropicale, mais pour les fruits de ce dernier genre, le péricarpe se sépare si facilement de la graine que la nature bacciforme du fruit n'a jamais été contestée.

Il faut reconnaître que pour ce qui concerne l'Arganier, les deux assises de cellules qui tapissent intérieurement le péricarpe, épaississent et lignifient leur membrane, de façon à constituer un revêtement interne qui peut parfois subsister après l'enlèvement de la pulpe et former, à la graine ou aux graines, un revêtement mince et fragile comparable à la parche du café; mais cette fine pellicule n'a rien de commun avec le noyau épais et durci d'une drupe et sa présence n'infirme en rien notre manière de voir, de même qu'elle ne justifie aucunement la qualification de drupe employée par A. de Candolle et ensuite par E. Perrot; en résumé le fruit de l'Arganier est une baie comme celui de toutes les autres Sapotacées.